

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 65 (1970)
Heft: 4-fr

Artikel: L'aménagement du territoire vu par les Cahiers protestants
Autor: Gampert, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renaissance des villages et vallées

Notre section appuie naturellement l'intervention de la Ligue suisse du patrimoine national en faveur des villages particulièrement intéressants de Corippo (val Verzasca) et Meride (Mendrisiotto), où les plans d'ensemble actuellement en cours doivent jeter les bases d'une renaissance des localités rurales menacées de mort lente. Il y a lieu d'espérer que ces réalisations serviront de modèles et auront une force de rayonnement favorable à d'autres régions. La section tessinoise s'occupe très activement de l'avenir du val Bavone, du val

Onsernone et du val Verzasca, et tirera bientôt les conclusions de cette triple étude.

Elle a connu, au cours de ses 62 ans d'existence, des succès dignes d'attention, mais aussi de douloreuses déconvenues. Elle doit à ses 1450 membres, à ses amis ligueurs de tout le pays, et surtout à la communauté, de lutter sans relâche pour sauvegarder, à l'intention des générations à venir, un patrimoine naturel et culturel d'une valeur irremplaçable.

E. Bernasconi

(Trad. résumée de C.-P. B.)

L'aménagement du territoire vu par les Cahiers protestants

Les *Cahiers protestants* ont consacré l'année dernière un de leurs fascicules à l'aménagement du territoire. En prenant cette initiative, ils ont apporté une nouvelle preuve que cette question n'intéresse pas seulement les spécialistes et les autorités, mais qu'elle nous concerne tous dans notre démocratie, où les citoyens sont appelés à se prononcer sur les problèmes d'intérêt national, cantonal et communal, tels que la lutte contre la pollution des eaux et de l'air, la protection des monuments et des sites, les remaniements parcellaires, les équipements touristiques, les implantations industrielles et la mécanisation de l'agriculture.

Pour cette étude (200 pages environ d'un petit format), il a été fait appel à une vingtaine de personnes compétentes de nos cantons romands, plus un Bernois et un Saint-Gallois, soit des géographes, des architectes, des juristes, des ingénieurs ruraux, un hydrologue, un économiste, une sociologue et, bien entendu, aussi à un pasteur.

L'aménagement du territoire a pris ces dernières années une grande importance et pose des problèmes souvent difficiles à résoudre du fait de notre attachement au fédéralisme. Lorsque MM. Bridel et Rollier affirment dans l'éditorial qu'il faudrait revoir le problème de la formation des régions et faire sauter le cadre (souvent périmé) des limites des communes, des cantons, des districts, voire des Etats, et favoriser encore plus l'éclosion de groupements de communes, ils n'ignorent pas qu'ils rencontreront une forte opposition, car l'idée d'aménagement du territoire est encore en Suisse associée à celle d'activité communale. Mais on ne peut, même dans notre pays, fermer les yeux sur le bouleversement des structures professionnelles provoqué par les progrès techniques et ses conséquences sur la répartition de la population et l'exploitation du sol.

Les problèmes sont clairement définis; l'architecte de l'Etat de Vaud, M. J.-P. Vouga, met en garde contre l'accusation de technocratie dans une invitation à la collaboration à tous les niveaux de la hiérarchie. La lutte contre la pollution de l'eau nécessite un effort des collectivités publiques, qui doit être soutenu par un effort correspondant des particuliers. La faune et la flore de notre pays sont menacées, mais, nous déclarent deux zoologues, le développement de la technique

et la conservation de la nature sont des buts parfaitement conciliables. Un architecte-urbaniste fribourgeois reconnaît la tâche d'information et de recherche assumée par de nombreux organismes publics et privés, tels que le Heimatschutz, la Ligue suisse pour la protection de la nature, la Commission fédérale des monuments historiques, Civitas nostra, et, sur un plan plus étendu, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe. La spéculation immobilière et l'explosion démographique des villes menacent notre agriculture. L'industrie, par la consommation accrue de l'eau, du gaz souterrain et du pétrole entraîne d'importants changements surtout dans les pays en voie de développement. L'apport de l'énergie nucléaire, bien qu'encore relativement modeste par rapport à l'électricité, est appelé à jouer un rôle, qui n'est pas négligeable. Enfin l'équipement socio-culturel (cinémas, théâtres, etc.) ainsi que le tourisme occupent aussi une place importante dans l'aménagement du pays.

Après avoir passé en revue les domaines concernés, les auteurs de cette étude procèdent à un essai de synthèse. L'accroissement rapide des centres urbains pose le problème du rôle qui leur est dévolu. Une des conséquences est la concentration des services divers (les supermarchés par exemple). Un aménagement équilibré ne pourra être réalisé que lorsque les problèmes fonciers auront été examinés à fond. Il faut pour cela dresser dans chaque canton un plan des terrains réservés avant tout à la collectivité (par exemple les crêtes du Jura et certaines zones de grève des lacs de Biel et Neuchâtel frappées d'interdiction de construire) et procéder à des remaniements parcellaires sans recourir à la nationalisation du sol. Dans l'étude sur l'évolution du droit foncier, un notaire neuchâtelois déclare que « l'aménagement du territoire ne portera atteinte ni au contenu traditionnel de la propriété foncière, ni à la liberté du marché du sol ». Il veillera tout au plus à ce que l'un et l'autre respectent les limites à l'intérieur desquelles ils peuvent se manifester sans nuire à la collectivité.

Le cahier no 5-6 des *Cahiers protestants* apporte sous une forme condensée et riche en enseignements une contribution utile à l'examen des problèmes posés par l'aménagement du territoire.

Frédéric Gampert